

École Jean Jaurès  
Peynier

Procès verbal de la réunion  
du conseil d'école du mardi 7 mars 2017

Étaient présents :

<u>Pour le corps enseignant :</u>	<u>Pour la mairie :</u>	<u>Pour les parents élus :</u>	<u>Pour l'IFAC</u>
Mme Sandrine Ventre	M. Christian Burle	Mme Béatrice Valente	Mme Claire Guillaud
Mme Géraldine Fermiana	Mme Anne Thiabaud	Mme Nathalie Hugues	M. Louis Garcia
Mme Sylvia Pons	M. André Maunier	Mme Sandra Dablainville	
Mme Anna Lisdat	M. Jean-Luc Aubert	Mme Emmanuelle Machado	
Mme Marielle Groussin	Mme Mireille Daffos	M. Benoît Halbronn	
Mme Muriel Briot	M. J. Baptiste Mante	M. P. Philippe Beghin	
Mme Carole Roche			
M. Laurent Hélias			

Excusée : Mme Pascale Forneron

Début du conseil d'école : 17h30

1-Présentation du projet d'école 2016/2020 :

Le nouveau projet d'école, prenant en considération les nouveaux programmes scolaires, a été validé par Monsieur l'inspecteur. Il se décline en 4 objectifs :

- Le premier étant de consolider les acquis dans les domaines de la langue et des mathématiques.
- Le second, à dominante éducation morale et civique, a pour but d'améliorer la qualité des relations entre les élèves en favorisant leur investissement dans la vie de l'école. Des réunions de délégués d'élèves se déroulent régulièrement en présence de Mme Ventre.
- Le troisième met l'accent sur des méthodes d'apprentissage qui permettent de favoriser la réussite de tous les élèves.
- Le quatrième est en lien avec l'éducation musicale et le parcours d'éducation artistique et culturel. L'I.F.A.C. propose de s'associer à ce dernier volet par le biais des N.A.P.

Il est intitulé : « Contribuer à la formation du citoyen et à la construction de sa personnalité »

2-Mise en œuvre du Livret Scolaire Unique (L.S.U) :

Ce nouveau livret d'évaluation, en lien avec les nouveaux programmes scolaires et le socle commun de connaissances et de compétences, est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et de restituer ainsi une évaluation plus complète et plus exigeante. Il suivra le parcours scolaire de chaque élève, du C.P. jusqu'à la fin du collège.

Actuellement, il n'est pas présenté aux parents sous une forme numérique mais papier.

Le choix du nombre de livrets dans l'année (entre 2 ou 3) est décidé par chaque enseignant.

Les enseignantes de CP (Mme Forneron et Mme Fermiana) organiseront une réunion pour les parents de leur classe respective le jeudi 9 mars au soir afin d'expliquer le fonctionnement et la présentation du L.S.U.

### 3- Le règlement intérieur de l'école :

Les enseignants déplorent les disputes et les vols liés aux cartes (Type Pokemon) amenées à l'école par les élèves.

Ils dénoncent également l'introduction de sucreries dans les goûters.

Les membres du conseil d'école votent à la majorité l'interdiction d'apporter à l'école des cartes, des sucreries (bonbons et sucettes) et des chewing-gums. L'U.P.E.P. demande si cette question a été évoquée pendant le conseil d'élèves. Mme Ventre répond par l'affirmative.

Cette mention sera ajoutée au règlement intérieur qui devra être visé par les familles à la rentrée de septembre 2017.

### 4- Les projets pédagogiques :

#### -Le « projet voile » :

Les 5 classes concernées partiront au Pradet la semaine du lundi 29 mai au vendredi 2 juin.

Le volet administratif a été envoyé à l'Inspection académique.

Les nombreuses actions menées par les élèves et leurs parents permettront une baisse significative du coût du séjour. (Vente de blé, de torchons, tombola, soirée du 10 février...)

Une demande de subvention supplémentaire a été également demandée par les enseignants à l'O.C.C.E.

Le montant de la subvention allouée par le conseil municipal sera décidé lors du vote du budget au mois d'avril.

En attendant de connaître le montant exact de ce projet, l'encaissement des derniers chèques donnés par les parents est arrêté.

En classe, les élèves travaillent en amont en vocabulaire, géographie...

Les tests nautiques ont été réalisés.

#### -Le projet bibliothèque :

La plupart des classes se rendent à la bibliothèque chaque mois pour emprunter des livres et écouter des histoires lues par les bibliothécaires.

Lors du premier trimestre, les élèves des classes de Mme Ventre et de M. Hélias ont participé à des ateliers à l'occasion du centenaire de la naissance de Roald Dahl et ont poursuivi en classe avec la lecture d'un ouvrage de cet auteur.

Les élèves de la classe de Mme Ventre lisent régulièrement des histoires aux élèves de l'école maternelle. Un projet similaire entre les enfants de la crèche municipale et les élèves de M. Hélias débutera au mois de mai.

Les élèves du cycle 3 liront un roman de Raphaële Frier et échangeront avec l'auteur lors d'une rencontre organisée à la bibliothèque le 6 avril.

#### -Les spectacles, expositions, intervenants et activités régulières :

Trois classes terminent bientôt leur cycle de 10 séances de natation. Les C.P. se rendront à la piscine lors de la dernière période de l'année scolaire.

Un défi maths est réalisé une fois par mois entre les classes de CM/CM et de CM2.

Le 8 novembre, les élèves du cycle 2 ont été invités à un spectacle « Ballet de sorcières » qui s'est déroulé dans la salle du foyer rural.

Une exposition dans la salle de l'Oustaou sur le thème de la Grande guerre, et particulièrement de l'année 1916, a accueilli de nombreuses classes.

Une diététicienne est intervenue dans l'école pour sensibiliser tous les élèves sur la nécessité

de manger des légumes et des fruits. Les enfants ont pu élaborer différentes recettes en sa compagnie.

Mi-mars, un pompier professionnel, parent d'élève bénévole, interviendra dans les classes de cycle 3 pour informer les élèves sur les risques domestiques et les conduites à tenir en cas d'accident.

Le 23 mars, une piste « Éducation routière » sera installée dans la cour de l'école. Les élèves de CM2 auront une sensibilisation au code de la route. Des vélos et des casques leur seront prêtés pour participer aux ateliers.

Les élèves des classes de Mme Forneron et Mme Fermiana exposeront à l'Oustaou leurs œuvres inspirées du peintre Vincent Roux à partir du 27 mars prochain.

Cette année, le carnaval aura lieu à l'école l'après-midi du 4 avril. Les thèmes des déguisements sont libres. Des défilés, une chorale et un goûter se dérouleront dans la cour. Pour des raisons de sécurité, les familles ne pourront être autorisées à pénétrer dans la cour pour y assister.

Le 18 mai, les élèves de CM2 sont invités au spectacle « Voyagez citoyen ». Cette représentation composée de saynètes a pour objectif de sensibiliser les futurs collégiens à adopter un comportement civique dans les transports en commun.

Des éducateurs à l'environnement sont intervenus dans les classes de Mme Pons et de M. Hélias. Une journée d'échanges entre les classes du Pays d'Aix aura lieu à Puyricard le jeudi 8 juin. Les élèves auront ainsi l'occasion de présenter leurs travaux sur les thèmes du bruit et de l'eau.

La chorale menée par Mathieu Ravera se déroulera à l'école le 13 juin en fin d'après-midi.

Les désormais traditionnelles Olympiades (journée dédiée aux activités sportives organisée par Mme Saint-Jours, éducatrice sportive) se dérouleront à l'école vers le milieu du mois de juin.

Le 19 juin, les élèves de Mme Forneron et de Mme Fermiana randonneront sur la Sainte Victoire accompagnés d'un éco-guide.

#### 5- Hygiène et sécurité :

Deux exercices obligatoires d'évacuation en prévention des incendies ont eu lieu les 23 septembre et 28 février. Les évacuations dans la cour se sont déroulées très rapidement (Environ 30 secondes).

Un exercice PPMS « intrusion » a déjà eu lieu au mois d'octobre.

#### 6- Projections pour l'année 2017/2018 :

Les effectifs attendus sont de 223 élèves.

Les inscriptions des nouveaux élèves ont commencé depuis le 6 mars.

A la rentrée scolaire, une neuvième classe sera ouverte.

La répartition des classes n'est pas encore entérinée. La priorité sera donnée à l'allègement des effectifs de cycle 2 pour favoriser l'apprentissage de la lecture.

Mme Fermiana souligne les problèmes engendrés par l'étroitesse des 3 nouvelles classes.

Mr Burle informe les membres du conseil d'école que de futurs travaux verront le déplacement des bâtiments de la restauration scolaire au niveau du City Stade.

#### 7- Questions diverses :

Mme Ventre précise que « la commission élections », abordée au premier conseil d'école, afin de prévoir l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves en octobre 2017, sera envisagée lors du prochain conseil. Cette commission devra être créée avant la fin de cette année scolaire.

La gâche électrique du portail de l'école ainsi que la sonnette fonctionnent désormais correctement.

La connexion Internet a été rétablie dans la classe de Mme Briot.

L'utilisation de la salle informatique n'est plus d'actualité au vu des nouveaux programmes.

Les enseignants demandent la possibilité de les récupérer pour leur classe. Ils réclament également qu'un contrôle parental soit installé sur les ordinateurs et tablettes de l'école, condition indispensable pour l'utilisation d'Internet par les élèves.

La municipalité a l'opportunité d'obtenir une aide financière du conseil départemental pour équiper l'école en matériel informatique. Les demandes devront remonter en mairie avant le mois d'avril.

Les travaux de la voirie aux abords de l'école (rue du cabaret) ont pris du retard suite à l'attente d'une coupure électrique pour le déplacement du réseau. La route devrait être recouverte de bitume à partir du mercredi 8 mars.

Des parents alertent les enseignants sur le fait que des élèves reviennent à leur domicile avec des cartables trop lourds. Les enseignants rappellent que les manuels scolaires doivent rester en classe.

Mme Ventre informe qu'un compte-rendu des réunions des conseils d'élèves a été remis à chaque classe. A la demande des parents élus, elle leur remet un exemplaire du compte-rendu des 2 premières réunions, sans autoriser leur diffusion (A titre purement informatif).

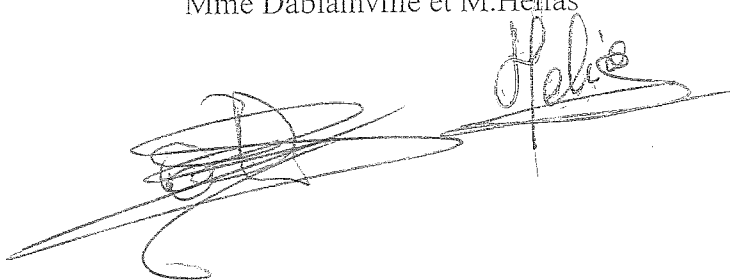
Les parents proposent la mise en place d'un projet d'ateliers animés par une psychologue afin de sensibiliser aux problèmes liés à la violence. Aucun enseignant ne se positionne sur un tel projet. Mme Ventre indique que les enseignants suivent actuellement une formation intitulée « Agir sur le climat scolaire » ( projet relativement similaire).

Mme Ventre répond favorablement à l'affichage d'une affiche « 119, accueil téléphonique pour l'enfance en danger » qu'elle positionnera dès l'installation du nouveau panneau dans la cour de l'école.

M. le Maire informe le conseil que la municipalité a mené une étude pour installer une vidéo surveillance aux abords de l'école, qui connaît un nombre croissant d'incivilités et de vandalisme. M. Burle souhaiterait qu'il y ait une réflexion au sein de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves sur l'intérêt de ce dispositif et de sa mise en œuvre.

La séance du conseil d'école est clôturée à 19h00.

Les secrétaires de séance ,  
Mme Dablainville et M. Hélias



La directrice,  
S. Ventre

